

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 050	3 050				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	9 272	6 365	2 907	0,34	1 500	0,48
Autres immobilisations corporelles	50 556	45 500	5 056	0,60	6 557	2,10
Immobilisations en cours	344 462		344 462	40,61		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres Immobilisations financières						
TOTAL (I)	407 340	54 915	352 425	41,55	8 057	2,58
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises					123	0,04
Avances & acomptes versés sur commandes					3 054	0,08
Clients et comptes rattachés	54 907		54 907	6,47	19 779	6,32
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	33 379		33 379	3,94	6 966	2,23
. Autres	211 260		211 260	24,91	23 000	7,35
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement					70 000	22,38
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	194 978		194 978	22,99	181 002	57,86
Charges constatées d'avance	1 262		1 262	0,15	820	0,26
TOTAL (II)	495 786		495 786	68,45	304 745	97,42
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	903 126	54 915	848 211	100,00	312 802	100,00

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2011		31/12/2010	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	173 613	20,47	169 705	54,25
Résultat de l'exercice	2 214	0,26	3 908	1,25
Subventions d'investissement	394 975	46,57	563	0,18
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	570 802	67,29	174 176	55,68
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	10 528	1,24	10 528	3,37
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	10 528	1,24	10 528	3,37
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	14 550	1,72		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 916	15,32	33 033	10,56
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	29 918	3,63	17 237	5,51
. Organismes sociaux	51 412	6,06	30 840	9,86
. Etat, impôts sur les bénéfices	399	0,05	717	0,23
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 200	0,85	4 748	1,52
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 900	0,46	2 560	0,82
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	12 436	1,47	3 963	1,27
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	17 150	2,02	35 000	11,19
TOTAL (IV)	266 881	31,46	128 098	40,95
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	848 211	100,00	312 802	100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
---------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	642		642	0,39	2 326	1,28	-1 684	-72,39
Production vendue biens								
Production vendue services	164 147		164 147	99,61	179 571	98,72	-15 424	-8,58
Chiffres d'Affaires Nets	164 788		164 788	100,00	181 897	100,00	-17 109	-9,40

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			470 042	285,24	326 661	178,59	143 381	43,89
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			23 490	14,25	23 575	12,96	-85	-0,35
Autres produits			1 234	0,75	2	0,00	1 232	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			659 555	400,24	532 136	282,55	127 419	-23,94
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 151	0,70	168	0,09	983	585,12
Variation de stock (marchandises)			123	0,07	209	0,11	-86	-41,14
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			329 106	199,71	253 388	138,30	75 718	29,88
Impôts, taxes et versements assimilés			15 196	9,22	8 947	4,92	6 249	69,84
Salaires et traitements			210 921	128,00	182 081	100,10	28 840	15,84
Charges sociales			93 216	56,57	78 336	43,07	14 880	19,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 868	1,74	4 349	2,39	-1 481	-34,04
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			5 925	3,60	5 184	2,85	741	14,29
Total des charges d'exploitation (II)			658 505	399,61	532 663	282,64	125 842	-23,63
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 050	0,64	-527	-0,28	1 577	-299,24
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			1 287	0,78	956	0,53	331	34,62
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			1 287	0,78	956	0,53	331	-34,62
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilés			240	0,15	180	0,10	60	33,33
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			240	0,15	180	0,10	60	-33,33
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1 047	0,64	776	0,43	271	-34,92
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			2 096	1,27	248	0,14	1 848	-745,16

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2011 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2010 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			469	0,26	-469	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	563	0,34	4 600	2,53	-4 037	-87,75
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	563	0,34	5 068	2,79	-4 505	-88,88
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	46	0,03	153	0,08	-107	-69,92
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			539	0,30	-539	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	46	0,03	692	0,38	-646	-93,34
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	517	-0,31	4 377	2,41	-3 860	-88,16
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	399	0,24	717	0,39	-318	-44,34
Total des Produits (I+III+V+VII)	661 404	401,37	538 159	295,86	123 245	22,90
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	659 190	400,02	534 251	293,71	124 939	23,39
RÉSULTAT NET	2 214	-1,34	3 908	2,15	-1 694	-43,34
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail Immobilier						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2011 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2010 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 848 211,11 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 214,27 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/06/2012 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Conformément à l'avenant numéro 1 de la convention du 26 janvier 2004 entre la Ville de Paris et l'association, il est ici précisé que la Ville de Paris met à disposition de l'association les locaux constituant son siège.

La valeur de cette aide en nature est estimée à 40 000 euros pour l'exercice 2011.

ANNEXE

Période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 26/06/2012

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 407 340

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 050			3 050
Immobilisations corporelles	57 054	347 236		404 290
Immobilisations financières				
TOTAL	60 104	347 236		407 340

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 54 915

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 050			3 050
Immobilisations corporelles	48 997	2 868		51 865
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	52 047	2 868		54 915

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	3 050	3 050	0	1 ans
Instal compl spe sol propre	6 192	6 192	0	4 ans
Materiel theatre du chaudron	1 580	173	1 407	5 ans
Collections oeuvre d art	1 500	0	1 500	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	17 702	14 192	3 510	5 ans
Inst et agenc theatre du chaudron	0	0	0	10 ans
Materiel de transport	14 186	14 186	0	4 ans
Mat.bureau & informatique	18 668	17 122	1 546	3 ans
Immo.corporel. en cours	344 462	0	344 462	Non amortiss.
TOTAL	407 340	54 915	352 425	

3.2 - Etat des créances = 300 808

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	300 808	300 808	
TOTAL	300 808	300 808	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 21 575

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	21 575
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	21 575

3.4 - Charges constatées d'avance = 1 262

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Provisions = 10 528

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	10 528				10 528
TOTAL	10 528				10 528

4.2 - Etat des dettes = 252 331

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	129 916	129 916		
Dettes fiscales & sociales	92 830	92 830		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	12 436	12 436		
Produits constatés d'avance	17 150	17 150		
TOTAL	252 331	252 331		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 50 373

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	33 179
Dettes fiscales & sociales	17 119
Autres dettes	75
TOTAL	50 373

4.4 - Produits constatés d'avance = 17 150

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 164 788

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	642	0,39 %
Prestations de services	164 099	99,58 %
Produits des activités annexes	48	0,03 %
TOTAL	164 788	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 399

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 050		1 050
Résultat financier	1 047		1 047
Résultat exceptionnel	517		517
Participation des salariés			
TOTAL	2 613	399	2 214

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 21 575

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	21 575
Clients factures a etablr(418100)	21 575
TOTAL	21 575

8.2 - Charges constatées d'avance = 1 262

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	1 262
TOTAL	1 262

8.3 - Charges à payer = 50 373

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	33 179
Fourn factures non parvenues.(408100)	33 179
Dettes fiscales et sociales :	17 119
Pers conges a payer(428200)	9 229
Org.soc. conges a payer(438200)	3 990
Etat autres charges a payer(448600)	3 900
Autres dettes :	75
Deb et cred divers charges a payer(468600)	75
TOTAL	50 373

8.4 - Produits constatés d'avance = 17 150

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	17 150
TOTAL	17 150

ATELIER DE PARIS
CAROLYN CARLSON

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social : Cartoucherie

75012 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

ATELIER DE PARIS
CAROLYN CARLSON

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social : Cartoucherie

75012 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 16 juillet 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- . le contrôle des comptes annuels de l'association ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- . la justification de nos appréciations,
- . les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A ce jour et du fait des modalités spécifiques de fonctionnement de l'Association, nous n'émettons aucune opinion sur la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Boulogne Billancourt, le 26 juin 2012

Le Commissaire aux Comptes
DF et Associés

Thierry OLIVIER



Laurette PICHELIN



ATELIER DE PARIS
CAROLYN CARLSON

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège Social : Cartoucherie
75012 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2011

ATELIER DE PARIS
CAROLYN CARLSON

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège Social : Cartoucherie

75012 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Boulogne Billancourt, le 26 juin 2012

Le Commissaire aux Comptes
DF et Associés

Thierry OLIVIER



Laurette PICHELIN

